

Q. Comment mener les animaux paître à l'herbe avec cette méthode ?

R. Deux cultivateurs voisins qui cultiveraient d'après cette méthode pourraient mettre les deux clôtures du milieu à quelques pieds de la ligne actuelle ; ils auraient une allée commune d'un bout à l'autre de leurs terres, puis les quinze arpents de clôture de ligne formeraient les cinq clôtures de front, la clôture des chemins ne serait pas échangée, et la clôture n'augmenterait pas.

Q. Le sol d'une ferme ainsi partagé en six clos comment faut-il le cultiver ?

R. Le sol ainsi partagé en six clos, on fera dans le premier une culture piochée, afin de nettoyer le champ, le fumer et ameublir la terre ; deux clos seront semés en grains, un clos poussera du foin, les deux derniers serviront de pâturage.

Q. Les clôtures de front, celle entre les parcs, celles entre les clos ensimencés ne deviendront-elles pas inutiles ?

R. Les clôtures entre les champs cultivés ne sont pas très utiles au temps de la croissance ; elles le deviennent cependant à l'automne ; mais celle entre les parcs est très utile, car il n'est pas bon de donner tout le parc en pâturage à la fois.

Q. Pourquoi ce mode n'est-il pas bon ?

R. Ce mode n'est pas bon parce qu'en donnant tout le parc en pâturage aux animaux, il est trop foulé aux pieds de ces derniers ; l'herbe toujours pincée pousse moins promptement. En donnant la moitié du parc, les animaux y trouvent leur vie ; un mois après on donne le second parc qui est presque une prairie ; en alternant ainsi tous les mois, ou tous les quinze jours, les animaux sont nourris très richement ; ils demeurent toujours bien gras et donnent une grande richesse au propriétaire.

Q. Quelles seraient les dimensions de chaque champ ?

R. Chaque champ aurait un peu moins de quinze arpents, car il faudrait prendre sur tous les champs le terrain nécessaire aux bâtiments de la ferme qui eux doivent demeurer au même lieu.

Q. Ne vous semble-t-il pas, que quinze arpents de terre cultivée à la pioche est un travail presque impossible à exécuter ?

R. Impossible de cultiver quinze arpents de terre à la pioche est un mot trop fort ; ce travail serait long ; mais nous sommes accoutumés à n'avoir rien sans peine.

Q. La possibilité du travail admise, le revenu de quinze arpents cultivés en produits légumineux donnerait un volume dont un cultivateur ne saurait que faire ?

R. Il est vrai que dans bien des cas, le volume des produits légumineux serait un embarras pour un cultivateur qui n'aurait pas les caves nécessaires pour les abriter contre la rigueur de l'hiver.

Q. Vous avouez donc qu'on ne saurait cultiver quinze arpents de terre en culture piochée ?

R. Nous sommes loin d'avouer que la

culture piochée des quinze arpents ne doit pas avoir lieu à son tour ; au contraire nous y tenons fortement ; il est aussi facile de faire un caveau qu'une grange quand on en reconnaît l'utilité.

CHAPITRE XIX.

Des Produits de la Culture Piochée et des Caveaux.

Q. Quel est le volume du revenu (terme moyen) d'un arpent de terre cultivée en produits légumineux ?

R. Le volume du revenu d'un arpent de terre cultivée en produits légumineux est, terme moyen, de quatre cents minots.

Q. Donnez le revenu moyen de quinze arpents de cette culture ?

R. Le revenu moyen de quinze arpents de cette culture est de six mille minots.

Q. Quelles seraient les dimensions d'un caveau capable de contenir ce volume ?

R. Les dimensions d'un caveau capable de contenir ce volume seraient : longueur, soixante pieds ; largeur, onze pieds ; hauteur, dix pieds.

Q. Ce caveau est presque une écurie ?

R. Plusieurs cultivateurs ont des maisons ayant quarante pieds de longueur sur trente de largeur ; en donnant six pieds de profondeur à la cave, elle contiendrait sept mille deux cents pieds cubes.

Q. Ne faut-il pas des passages pour circuler dans une cave ?

R. Nous admettons qu'il faut des passages pour circuler dans une cave comme vous admettez que nous n'avons pas dit qu'il faut enlever six mille minots de produits.

Q. Cela est vrai, mais la raison conduit à ce calcul ?

R. Si vous voulez permettre de parler des différents revenus provenant de la culture des plantes d'un sol pioché, peut-être serons nous d'accord.

Q. Essayons. Combien comptez-vous de plantes dont la culture est faite à la pioche ?

R. On compte sept plantes dont la culture se fait à la pioche : le blé d'inde, les fèves, les carottes, les betteraves, les navets, les panais et les patates.

Q. Comment voulez-vous partager les quinze arpents de terre dont la culture est dite piochée.

R. Les quinze arpents de terre dont la culture est dite piochée doivent être partagés en sept champs inégaux, suivant la valeur des produits, ou la nature du sol.

Q. Etablissez votre division des quinze arpents dans les cas ordinaires ?

R. La division des quinze arpents sera faite comme il suit : Blé d'inde, cinq arpents ; fèves, deux arpents ; betteraves, deux arpents et demi ; carottes, deux arpents et demi ; navets, un arpent ; panais, un arpent ; patates, un arpent ; en tout quinze arpents.

Q. Par cette division vous retranchez des produits de la cave, le produit du blé d'inde et celui des fèves ; néanmoins on aura encore le produit de la culture de huit

arpents de terre, qui donne trois mille deux cents minots de produits de cave ?

R. Des 3 mille 2 cents minots de produits de cave, on peut retrancher quatre cents minots de panais qui peuvent hiverner dans la terre, vu qu'ils ne souffrent point de la gelée ; ils seront d'un grand secours au printemps, lorsque les autres légumes seront mangés. Il ne reste plus que deux mille huit cents minots de produits de cave, qui se placeront aisément dans une cave de sept mille deux cents pieds cubes.

Q. Etablissons des passages pour prouver qu'on ne serait pas à l'étroit ?

R. Il doit y avoir deux passages dans la cave. Ils doivent se croiser au milieu. On aura par cette division quatre carrés pour les quatre produits à enlever. Cinq pieds de largeur sur six de hauteur donnent trente pieds de surface. Additionnant la longueur des passages, on a soixante-cinq pieds, qui multipliés par trente, donne mille neuf cent cinquante pieds cubes pour les passages. Le cube de deux mille huit cents minots est égal à trois mille quatre-vingts pieds cubes ; en ajoutant ces deux nombres l'un à l'autre on a cinq mille trente pieds cubes. Soustrayant ce nombre de sept mille deux cents pieds cubes contenus dans la cave, on a un reste de onze cents soixante-dix pieds cubes pour l'air.

Q. Vos chiffres prouvent vos données ; mais remarquez que bien peu de cultivateurs ont d'aussi belles caves que celle dont vous avez parlé !

R. Si un cultivateur n'a pas une bonne cave il lui faut un caveau.

CHAPITRE XX.

De la Construction d'un Caveau.

Q. Comment faut-il construire un caveau ?

R. Un caveau doit être construit de manière que l'eau n'y puisse arriver ; il doit être capable d'empêcher la gelée de s'y introduire ; il lui faut de la solidité. Il ne faut donc pas le construire avec parachie, car il lui faut aussi la commodité.

Q. Quelles dimensions peut-on donner à un caveau ?

R. Les dimensions d'un caveau dépendent du plus ou moins de légumes qu'on veut récolter.

Q. Etablissez des proportions pour un bon caveau de ferme ?

R. Un bon caveau de ferme doit avoir environ douze pieds de large à l'intérieur sur une longueur de vingt-cinq pieds avec sept pieds de hauteur contenant deux mille cent pieds cubes.

Q. Divisez-le intérieurement ?

R. Dans la division intérieure il faut remarquer que les légumes qui touchent les parois du caveau peuvent geler, tandis que ceux avoisinants ne gèlent pas. Pour éviter à cette perte, il faut faire une allée autour du caveau au lieu de la faire au milieu. Deux pieds de largeur suffisent ; il reste pour